

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE D'ENTREPRISES CIFE

SA à Conseil d'Administration au capital social de 24 000 000 €
101, Avenue François Arago
92 000 NANTERRE

RCS NANTERRE 855 800 413 – APE 6420 Z
Code ISIN : FR0000066219 – Euronext – Compartiment C

www.infe.fr

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2017

L'Assemblée Générale des Actionnaires de CIFE s'est réunie Vendredi 16 Juin 2017 sous la présidence de Monsieur **Olivier TARDY**, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de CIFE.

Les actionnaires présents ou représentés détenaient :

- 81,60 % des droits de vote en AGO (hors vote de la résolution n° 3 sur l'affectation du résultat social de l'exercice 2016)
- 82,57 % des droits de vote en AGO (pour le vote de la résolution n° 3 sur l'affectation du résultat social de l'exercice 2016)
- 81,60 % des droits de vote en AGE.

Monsieur Olivier TARDY a répondu en séance aux questions écrites posées par un actionnaire.

Concernant la résolution n°5, l'actionnaire HMG Finance a recommandé un programme de rachat d'actions plus audacieux et a proposé un amendement de la résolution pour porter le prix de rachat d'action à 100 euros contre 65 euros. Le Conseil a pris note de cette proposition mais a confirmé le prix de rachat initialement fixé par le Conseil d'Administration.

Toutes les résolutions proposées au vote ont été approuvées sans modification par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée a notamment approuvé les résolutions concernant l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2016, le projet d'affectation de résultat, le renouvellement du mandat d'administrateur de Messieurs Laurent BILLES-GARABEDIAN et Frédéric GASTALDO.

L'Assemblée a approuvé également la résolution autorisant le Conseil à lancer un programme de rachat d'actions et la résolution autorisant le Conseil à réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre.

Les réponses aux questions écrites et le détail des votes par résolution est disponible sur le site www.infe.fr

Enfin, le Conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée générale a approuvé la mise en paiement du dividende le 30 Juin 2017 (date de détachement le 28 Juin 2017).

Nantes, le 16 Juin 2017